

Pour la démocratie. Pour tous.



+41 22 919 41 50 +41 22 919 41 60 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5 Case postale 330 1218 Le Grand-Saconnex Genève – Suisse www.ipu.org

Encourager une bonne gouvernance en matière d'ODD et de santé : le rôle essentiel des parlements

Martin Chungong Secrétaire général 9^{ème} conférence mondiale sur la promotion de la santé

> Shanghai, 22 novembre 2016

Mesdames et Messieurs les Ministres et Secrétaires, Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à cette éminente assemblée au nom de l'UIP, de ses 171 Parlements membres et des 47 000 parlementaires dans le monde.

Je tiens à remercier le gouvernement de la République populaire de Chine et mon amie le Dr Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), pour leur invitation à cet important forum. Cette occasion nous permet de renforcer encore les liens étroits tissés entre l'OMS, chargée des questions de santé à l'échelon mondial, et l'UIP, organisation mondiale des parlements.

On peut certes se demander ce qui justifie la présence du Secrétaire général d'une organisation de parlements à une conférence censée promouvoir les questions de santé. Revenons sur un point souvent abordé par de nombreux orateurs à cette conférence : pour être efficace, la promotion de la santé doit être assumée par plus d'une personne ou organisation. Il s'agit d'une démarche requérant différentes parties prenantes, nécessitant une approche plurisectorielle et impliquant de nombreux acteurs. Elle nécessite la participation des parlements et d'autres partenaires essentiels.

Je suis bien conscient des transformations qu'engendrent les Objectifs de développement durables (ODD) et j'aimerais profiter de ce moment pour réfléchir à deux objectifs essentiels de ce nouveau programme de développement. L'objectif 16 porte sur la nécessité de promouvoir une société juste, pacifique, ouverte à tous et sur la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes. En rapprochant cet objectif de l'objectif 3, qui vise à assurer une vie saine et à promouvoir le bien-être de tous à tous les âges, nous commençons à comprendre l'interdépendance des ODD.

L'objectif 16 concerne la promotion de la gouvernance qui, nous le savons tous, représente un vecteur important pour les autres objectifs. Nous pouvons donc conclure sans hésiter que des institutions efficaces, responsables et transparentes sont essentielles si nous voulons des vies saines pour tous. En tant que Secrétaire général, je considère que les parlements représentent effectivement ces institutions efficaces, responsables et transparentes.

C'est pour cette raison que le Programme 2030 reconnaît le rôle central que peuvent jouer les parlements en vue de faire progresser les ODD par le biais d'une législation favorable, notamment en matière de projet de loi de finances. Le Programme souligne également le fait que les parlements sont particulièrement bien placés pour demander des comptes aux gouvernements quant à la mise en œuvre efficace des ODD. Je voudrais ajouter que, en tant que représentants élus du peuple, les parlements sont à même d'exprimer et mettre en œuvre l'aspiration des citoyens à une vie meilleure.

Depuis cette tribune, je souhaite donc plaider en faveur d'un partenariat plus fort entre les organisations de gouvernance, notamment les parlements, et la communauté technique/scientifique représentée par l'OMS. Je voudrais souligner qu'il est essentiel de construire un tel partenariat aux niveaux national et international.

Permettez-moi de revenir sur mon idée-force d'implication et de contribution des parlements en matière de promotion de la santé :

- Les parlements sont des institutions chargées de transposer, dans le cadre législatif national, les engagements et instruments internationaux et de concevoir des politiques pour leur mise en œuvre. Ils devraient assumer ce rôle plus activement.
- 2. Les parlements devraient pouvoir et vouloir exercer un contrôle, et exiger la transparence, en matière de mise en œuvre des politiques et engagements relatifs aux questions de santé. Ils représentent un lien concret essentiel entre les politiques et la mise en œuvre efficace et transparente des projets de santé.
- 3. Les parlements doivent jouer plus efficacement leur rôle budgétaire et s'assurer, par le biais de leurs fonctions d'affectation des ressources, que le secteur de la santé est bien financé.
- 4. Les parlementaires, en tant que représentants élus du peuple, ont une importante mission de sensibilisation à la santé au niveau local. Ils représentent un pont entre les citoyens et les autorités. Leaders de leur collectivité, ils doivent montrer l'exemple et sensibiliser leurs électeurs à des modes de vie sains.

Le leitmotiv des ODD est que personne ne soit laissé de côté. Il est du devoir des parlements et des parlementaires de s'assurer de ce point. Ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra les considérer inclusifs, non seulement dans leur composition mais aussi dans la manière dont ils servent efficacement les gens, tous les gens. Après tout, ne dit-on pas qu'un parlement est démocratique quand il exprime les besoins de l'ensemble de la société, besoins auxquels la société peut s'identifier dans toute sa diversité ?

Il faut toutefois rester réaliste : beaucoup de parlements dans le monde manquent de l'expertise et des ressources nécessaires pour effectuer les tâches qui leur incombent. Il est donc impératif de concentrer les efforts, par exemple, sur le renforcement des capacités des parlements dans le secteur de la santé. Quand j'ai commencé ma carrière, on considérait que les parlements étaient des institutions politiquement très sensibles. Beaucoup d'acteurs externes hésitaient donc à s'engager sur ce terrain, de crainte que leurs actions soient assimilées à une

interférence avec les affaires intérieures du pays. Bien que les parlements restent toujours des institutions politiquement sensibles, il n'existe aujourd'hui aucune excuse valable pour ne pas travailler avec eux. De fait, les parlements s'ouvrent sous l'effet d'un monde en évolution rapide et des partenaires comme l'OMS devraient collaborer plus résolument avec eux. Ainsi, les parlementaires devraient, par exemple, être impliqués dans des dialogues nationaux, notamment ceux facilités par des partenaires, en vue de formuler des politiques nationales de santé. L'OMS doit donc s'engager plus avant au sein de commissions de santé du parlement afin d'apporter le savoir-faire, les données et les analyses nécessaires pour développer des politiques et une législation adaptées.

Je constate avec plaisir de tels engagements dans un certain nombre de pays, notamment :

- L'Ouganda où, avec le soutien de l'OMS et de l'UIP, le parlement a défini son propre plan d'action en faveur de la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, plan qui renvoie à celui du gouvernement et permet donc d'exercer un contrôle efficace. La pression exercée avec succès par le parlement sur le gouvernement, il y a quelques années, en vue d'accroître le budget de la santé, doit être saluée, ainsi que la participation des parlementaires aux campagnes de vaccination. L'OMS et l'UIP organisent actuellement un séminaire de lancement, pour le Parlement ougandais, sur le thème de la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile. Ce séminaire est destiné à développer les capacités et les connaissances des parlementaires récemment élus.
- Au Bangladesh, les parlementaires sont aux avant-postes de la campagne nationale pour interdire le mariage précoce des enfants, notamment par le biais d'une loi.
- Nous sommes fiers d'avoir soutenu le développement d'une nouvelle législation, sur la santé sexuelle et reproductive, promulguée par le Parlement du <u>Rwanda</u>, à nouveau avec l'aide de l'OMS.
- En septembre cette année, j'ai eu l'honneur d'ouvrir, au <u>Congrès national du peuple de Chine, à Beijing</u>, le tout premier séminaire parlementaire interrégional sur les ODD pour les Parlements d'Afrique et d'Asie. La santé était un thème privilégié lors de ce séminaire.
- En début d'année, <u>au Bangladesh</u>, s'est tenu un sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud-Est, organisé par l'UIP, sur les ODD et Mme Margaret Chan sera ravie de noter que ce sommet a été intégralement consacré aux efforts requis de la part des leaders parlementaires en matière de lutte antitabac. Un plan d'action parlementaire a été défini et sera présenté au sommet suivant en Inde, en février prochain. Cette initiative est l'exemple même du type de leadership et d'engagement nécessaire pour la réussite du programme de développement durable. Les parlements sont prêts à relever ce défi.
- Nous avons appris hier, de la part du <u>Vice-Président du Congrès national du peuple (NPC)</u>, que la nouvelle loi chinoise sur les soins médicaux de base allait être la première priorité du NPC au cours de sa prochaine année législative.

Je considère en conclusion que, de par la marche rapide du monde actuel, la nature sans cesse plus complexe des problèmes posés et l'évolution des attentes des peuples, les parlements et leurs partenaires doivent travailler différemment. Les parlements doivent apporter des réponses aux besoins. Ils doivent exprimer et mettre en œuvre efficacement les souhaits et aspirations des gens. Il faut qu'ils

soient encore plus représentatifs et inclusifs de sorte que personne ne reste de côté. Ils détiennent, à ces fins, les pouvoirs constitutionnels. Ils doivent appliquer sans relâche ces pouvoirs pour le bien commun, en particulier en vue d'assurer aux citoyens des vies plus saines.

L'UIP reste résolue à mobiliser les parlements en vue de la mise en œuvre de cette vision, conjointement avec l'OMS et d'autres partenaires techniques. Les ODD offrent aux parlements une occasion en or de démontrer leur pertinence vis-à-vis des citoyens qu'ils servent. La santé est une question d'équité, de justice et de survie. Nous devons, tous ensemble, relever ce défi en créant un environnement de gouvernance plus robuste, fondé sur l'état de droit et les droits de l'homme.

Je vous remercie de l'opportunité qui m'est donnée de contribuer à cet important débat.